

« On vit un France Télécom bis » : la réorganisation des Finances publiques inquiète au Havre et à Bolbec


Bolbec. Les syndicats protestent contre la réorganisation des Trésoreries. Des postes seront délocalisés. Pour les particuliers comme pour les entreprises, de gros changements sont à prévoir.

Frédéric BORGHINO


Publié le 22/07/2019 à 20:01

Mis à jour le 22/07/2019 à 20:01

Temps de lecture : 1 minute



La sénatrice Céline Brulin a rencontré les syndicats au centre des finances publiques de Bolbec. (Photo FB/PN)



La sénatrice Céline Brulin a rencontré les syndicats au centre des finances publiques de Bolbec. (Photo FB/PN)

L'intersyndicale départementale et la sénatrice Céline Brulin se sont réunies ce lundi 22 juillet au

centre des Finances publiques de **Bolbec**. Ils dénoncent le projet de réorganisation des services annoncé par l'État à l'horizon 2022. Pour l'heure, il ne s'agit que d'une phase de concertation, mais une vingtaine d'agents bolbécais pourraient être contraints d'aller travailler au **Havre** et inversement. Le service public de proximité serait également menacé selon ces manifestants. Les particuliers, par exemple, devront se rendre à **Yvetot**, c'est-à-dire à 22 kilomètres, pour espérer rencontrer un fonctionnaire.

Des pôles de compétence

L'organisation interne des Finances publiques est complexe. Pour faire simple, les agents sont formés à trois grands domaines : la fiscalité des particuliers, celle des entreprises et enfin des établissements publics (hôpitaux, et Ehpad par exemple). Selon la nouvelle structuration proposée par Bercy, la gestion de la Trésorerie spécialisée hôpital ne se fera plus au Havre, mais à Bolbec. Ce centre gèrera bien sûr les établissements de la citée Océane, mais aussi l'hôpital intercommunal de **Lillebonne** ou celui de **Fécamp**. Or, les agents bolbécais ne sont pas formés à cette spécialité. Il est donc proposé aux fonctionnaires havrais, qui eux le sont déjà, de venir travailler à Bolbec.

Problème : ni les Havrais, ni les Bolbécais ne souhaitent changer de lieu de travail. « *Vous imaginez l'impact sur la vie personnelle ? Sans compter le temps de trajet et les frais afférents ?* », grogne Henri Pinel, secrétaire départemental de FO DGFIP (Direction générale des finances publiques).

Mais les syndicats protestent aussi contre la fin annoncée du service public de proximité. Yves Certain, de Solidaires, prévient : « *Les particuliers qui payent leurs impôts à Bolbec devront se rendre à Yvetot, à 25 minutes en voiture. Les entreprises qui pouvaient avoir des renseignements à Bolbec devront aller au Havre, à 37 kilomètres de là.* » Ces changements toucheront énormément de contribuables. Cette année, à Bolbec, 4000 personnes ont été reçues pour des procédures concernant l'impôt sur le revenu. « *Nous sommes clairement dans une désertification du service public qui touchera de plein fouet les usagers* », déplore Céline Brulin, qui a récemment interpellé le ministre de l'action et des comptes publics Gérard Darmanin au Sénat.

Peur du suicide

Bien conscients du poids des mots, l'intersyndicale n'hésite pas à faire la comparaison avec ce qu'a vécu France Télécom, à la fin des années 2000 et la vague de suicides qui a endeuillé cette entreprise publique. « *Nous représentons 4,6 % des fonctionnaires en France et nous accusons 64 % des suppressions de postes dans nos services. C'est intenable. On est en train de vivre un France Télécom bis* », affirme Fabrice Tavernier, secrétaire départemental de la CGT. Les agents présents ce matin-là disent, sous couvert d'anonymat, craindre des risques psychosociaux face à ce réaménagement. « *On a l'habitude des changements, il y en a déjà eu. Mais pas d'aussi importants que celui qui s'annonce. En 2017, 25 de nos collègues se sont suicidés en France dont deux au Havre.* »

Le 16 septembre prochain, l'intersyndicale appelle à une grève générale nationale. Ils refusent la moindre négociation, et demandent l'enterrement pur et simple de ce projet de réorganisation. Par contrainte d'emploi du temps, la direction générale des Finances publiques n'a pas pu répondre à nos questions. Elle devrait pouvoir le faire dans notre prochaine édition.